

Ces journalistes au rabais que l'on essore

SOCIAL Une quinzaine de journalistes se sont réunis en commission pour dresser un état des lieux de la précarité du métier. Alarmant.

Correspondants de presse : moins chers, plus nombreux.

Au *Dauphiné Libéré*, plus de 50 % de l'info est fournie par des non-journalistes. À *Ouest-France*, en Loire Atlantique, on compte 55 journalistes pour 250 correspondants de presse. Significatif : l'information est délivrée par des non-professionnels qui coûtent moins chers. Et quand certains finissent par obtenir leur carte de presse, leur employeur cesse de faire appel à eux.

Presse hebdomadaire régionale : une équation douloureuse

Dans la PHR, la situation des correspondants est encore pire. Souvent, l'équation se résume à une édition, un journaliste, 40 pages. Les correspondants sont alors associés tout au long du processus, jusqu'au bouclage. Cette activité devient leur principale source de revenu, en contradiction totale avec leur statut.

Stagiaires : précarité et travail dissimulé

Un cas particulier, mais significatif : à Public-Sénat, une jeune journaliste a fait six mois de stages, payés 300 euros par mois. Comment vivre dans ses

s'est emparé du dossier pour dénoncer du travail dissimulé. L'affaire a été portée au pénal.

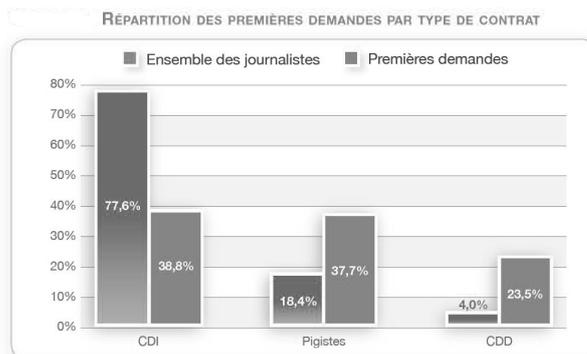
Pigistes : carte de presse et seuil de pauvreté

Pour obtenir sa carte de presse, il faut justifier de 650 euros de revenus par mois. C'est en dessous du seuil de pauvreté. D'où la proposition d'une jeune pigiste, syndiquée depuis trois ans, d'imposer un quota d'heures ou de jours qui permettraient au demandeurs de la carte d'afficher des revenus au dessus de ce seuil.

Solutions : formations et palmarès

Un kit du délégué SNJ, des séances de formations pour les pigistes pour connaître leurs droits. Autre solution préconisée, pour faire le buzz : créer un événement annuel et établir un classement des bonnes pratiques sociales des entreprises de presse.

Anaëlle BERRE



conditions à Paris ? À Europe 1, voici plusieurs années, des étudiants de l'IPJ assuraient les flashes de nuit dans le cadre d'un stage. Pendant ce temps, leur tuteur dormait à poings fermés alors qu'il aurait dû être présent. L'inspection du travail

"Peu de moyens, sauf nos tripes, pour dire que l'on souffre"

Et si les militants syndicaux souffraient aussi, en écho, des difficultés rencontrées par les journalistes ? Ils étaient plus de vingt, hier, à témoigner des problèmes psychosociaux générés par les entreprises de presse. « Parfois isolés, certains syndicalistes lâchent l'affaire, s'ils ne commettent pas des gestes plus définitifs », rapporte un élu du personnel.

Autre témoin fort : « J'accompagne une consœur tombée en dépression. Elle est, depuis, revenue dans l'entreprise. Mais quand elle ne va pas bien, je reçois trois appels par jour, et des mails. Elle me confie des choses que des pys ou des médecins du travail ne comprendraient pas. Car nous

faisons le même métier. Cela fait trois ans que ça dure. Je ne sais pas comment lui dire non ; ça me fatigue, mais je suis fort. »



Les débats menés par M. Le Jeune et P. Le Belle ont décrit une situation alarmante.

Ce journaliste retraité se demande comment développer une stratégie pour lutter contre ces risques psychosociaux. Cet autre intervenant préfère parler de

« risque organisationnel » pour élargir le problème au temps de travail et à la répartition des tâches.

Les salariés qui craquent les premiers sont des salariés « sentinelles », note Nelly Bidot-Morat experte des relations sociales dans l'entreprise. Ce que ce journaliste exprime à sa façon : « On a peu de moyens, sauf nos tripes, pour dire que l'on souffre. » Un dernier témoin, autrefois victime de harcèlement moral, évoque une situation personnelle, « douloureuse et terrible ».

Comme tout le monde, les journalistes ont tendance à se dire que les malheurs n'arrivent qu'aux autres. Surprise. Ils peuvent aussi connaître la souffrance au travail.

Guillaume LE ROUX